

ATE : où en sommes-nous ?

AE DOGSE – Octobre 2022

► Casting du Chef de Projet

En ce début octobre, la nomination des Chefs de Projet a enfin eu lieu. Que retenir ? La parité, un temps évoquée, fut balayée d'un revers de la main. Si le DAE RM s'est trouvé un nouveau job, celui d'AURA a été recalé. Cette première étape démontre que rien ne sera simple.



► Rappel de l'ingénierie sociale

Il se dit que le calendrier des informations/consultations syndicales ralentit le déploiement du projet. Or, il est important de respecter le cadre légal et les règles de base du dialogue social.

Le projet « ATE » porte bien son nom, car à ce jour, il est encore à l'état de projet, le cycle de consultation au Comité Social et Economique Central (CSEC) n'étant pas terminé.

Les travaux de la commission Entreprises continuent entre la Direction et les représentants du personnel. En parallèle, le cabinet Technologia finalise son expertise afin de soumettre ses analyses aux Elus du Comité Central et à la Direction. Nous rappelons que les instances représentatives du personnel ne sont pas de simples chambres d'enregistrement mais un espace de dialogue et d'échanges.

Vigilance donc sur les intox qui circulent ! Le rétroplanning est de la responsabilité de l'Entreprise, le respect du droit du travail est la priorité de la CFE-CGC Orange.

► Situations stressantes et inquiétudes

Le manque d'information entraîne stress et inquiétudes. Au-delà des interrogations individuelles comme « qui sera mon N+1 ? », c'est bel et bien un total remaniement qui crée un climat délétère. Il faut raison garder et attendre les communications officielles plutôt qu'alimenter « radio moquette » en informations et désinformations en tout genre. Plus que jamais, l'unité des collectifs doit primer.

Néanmoins des situations individuelles inquiètent déjà vos représentants CFE-CGC avec des salariés se retrouvant en posture de : « y'aura pas de poste pour toi dans ATE ».

Nous demandons à la Direction de stopper ce type d'agissement et de prendre le temps d'accompagner les salariés, TOUS les salariés, dans cette lourde transformation.

► Loyauté du discours ?

Alors que le « pitch » est bien rodé du côté de la Direction : « aucun impact sur les salariés, cela ne concerne que quelques membres des Codir », la réalité est tout autre. Tous les niveaux hiérarchiques des AE sont concernés par cette profonde transformation. De près ou de loin, ce sont potentiellement les conditions de travail, les rattachements managériaux, les étendues territoriales, le changement de périmètre social... (et la liste est non exhaustive), qui seront impactés.

Nous restons convaincus qu'ATE n'est que la 1^{ère} étape d'une refonte en profondeur du marché BtoB (cf. le Billet de rentrée de la Directrice Générale).

Vos Correspondants :

Ghislain Villet : 0685828860

Olivier Goma : 0608851487

Florence Ollagnon : 06 76 24 85 14

Jean Foulrier : 06 82 66 16 83



Orange Restricted

